

Réunion de rentrée

Formation continue

Bienvenue à l'UPPA

2026 -2027

Labellisée
*Université
d'excellence*



Membre
de l'Alliance
d'universités
européennes





- ✓ Reprendre ses études à l'UPPA
- ✓ Le service reprise d'études
- ✓ L'émargement en formation
- ✓ Le suivi des personnes en reprise d'études
- ✓ Infos pratiques
- ✓ Temps d'échanges questions / réponses

Vous relevez de la formation continue



Inscription administrative

Assurez-vous que vous avez bien :

- ✓ Retourné votre contrat/convention de formation signé à la gestionnaire du service reprises d'études - DFTLV.
- ✓ Téléchargé **TOUTES** les pièces justificatives ainsi que le titre libératoire pour finaliser votre inscription administrative sur **Apogée**.



Outils numériques

Une fois que votre inscription administrative est validée sur **Apogée** :

- ✓ Activer votre Espace Numérique de Travail (ENT) en cinq clics sur <https://moncompte.univ-pau.fr> avec votre date de naissance et votre numéro INE.
 - Accéder à Elearn (pour les cours en ligne, les ressources pédagogiques, PIX, les outils collaboratifs : forums, blog...).
 - Accéder à votre messagerie "**Partage**" et l'agenda.
- ✓ Sur <https://mesapplications.univ-pau.fr>, vous trouverez entre autres :
 - **La plateforme Mediakiosque** pour consulter, stocker, éditer et diffuser des contenus multimédia (audio et vidéo).
 - **Vos ressources documentaires en ligne**, accessibles aussi dans les bibliothèques des campus.



✓ Des questions sur votre formation ?

- Emploi du temps, accès aux salles, cours sur Elearn.....

➔ Contactez la gestionnaire de scolarité de votre formation ou le responsable pédagogique de votre formation.
Vous trouverez toutes les coordonnées sur le site web de l'université : [Catalogue des formations UPPA](#)

✓ Des questions ?

- Sur votre contrat de formation, une attestation pour votre employeur, le paiement de votre formation...

➔ Contactez les gestionnaires du service reprises d'études de la Direction de la Formation Tout au Long de la Vie (DFTLV)
✉ accueil.dftlv@univ-pau.fr ☎ : [05 59 40 78 88](tel:0559407888)

Les missions des gestionnaires du service reprises d'études



- ✓ **VOUS ACCUEILLIR** dans les locaux de la DFTLV :
 - à Pau – bâtiment A des sciences – au rez-de-chaussée.
 - à Bayonne – 8 allée des platanes.
- ✓ **VOUS RENSEIGNER** :
 - sur les formations dispensées par l'université.
 - sur les procédures d'admission et les modalités d'inscription.
 - sur les différents dispositifs d'accès à la formation continue professionnelle.
 - dans votre recherche de financement et dans le montage des dossiers.
- ✓ **VOUS ORIENTER** : vers les interlocuteurs et les services de l'UPPA adaptés.
- ✓ **VOUS ACCOMPAGNER** tout au long de votre cursus de formation :
 - dans le suivi de votre formation.
 - si vous souhaitez arrêter votre formation en cours d'année.
 - si vous êtes amené à devoir reporter le suivi de votre formation.
 - si vous souhaitez vous réorienter sur un autre parcours en cours d'année.

➡ Direction de la Formation Tout au Long de la Vie (DFTLV) - ✉ accueil.dftlv@univ-pau.fr - ☎ : [05 59 40 78 88](tel:0559407888)



Comme prévu par le [règlement intérieur de la DFTLV](#), votre présence en cours est obligatoire et doit faire l'objet d'un émargement systématique en adéquation avec l'emploi du temps de votre formation.



Deux modalités de suivi :

- ✓ L'émargement dématérialisé via l'application Edusign.
vous retrouverez le guide Edusign au lien suivant : [Guide EduSign](#)
- ✓ L'émargement papier pour les formations dispensées en dehors de l'UPPA.

✓ **Avant votre premier cours :**

- Télécharger l'application EduSign, disponible gratuitement sur Google Play (Android) et l'App Store (iOS).
- Pour ceux qui l'ont utilisée l'année dernière, la réinstaller et choisir l'environnement 2026 - 2027.
- Pour la première connexion, sélectionnez « Autres options ».
- Cliquer sur "Authentification unique (SSO) et saisissez le nom du domaine : « univ-pau.fr ».
- Indiquer votre identifiant universitaire (ex : p.dupont) et votre mot de passe.

✓ **A chaque cours :**

- Suivez les consignes de l'intervenant pour le mode d'émargement (scan d'un badge NFC présent dans la salle de cours, scan d'un QR code ou réception d'un lien par mail).
- **Signez lisiblement comme sur vos documents officiels.**

✓ **En cas d'absence ?**

- Déposer votre justificatif d'absence directement via l'application mobile ou via le lien envoyé par Edusign le soir même.



🕒 Vous devrez déposer **au plus tôt et dans un délai maximum de 48h** le justificatif d'absence (les justificatifs recevables sont ceux reconnus à l'égard du code du travail : arrêt de travail, convocation rendez-vous administratif, bulletin d'hospitalisation...)

- ✓ **En cas d'oubli de signature, se rapprocher de la gestionnaire de scolarité pour régularisation dans la journée.**

Vous aurez une feuille d'émargement collective pour chaque journée de cours.

- ✓ Signer la feuille d'émargement collective fourni à chaque session de cours en respectant le planning de votre formation.
- ✓ La feuille d'émargement sera retournée à la DFTLV à chaque fin de semaine.
- ✓ Joindre les justificatifs d'absence (à envoyer aux gestionnaires de scolarité + aux gestionnaires DFTLV).

En revanche, quand vous êtes au sein de l'UPPA , l'émargement se fait via Edusign

[illegible]

- Pour les personnes dont la formation est financée par un organisme privé ou public (CPF, France Travail, Région, Transition Pro...) :

Avant chaque stage :

- ✓ Transmettre votre convention de stage à la gestionnaire DFTLV.
- ✓ La gestionnaire vous transmettra le modèle de feuille d'émargement ci-joint.
- ✓ A chaque demi-journée de stage, indiquer le nombre d'heure effectué.
- ✓ Retourner la feuille d'émargement à la fin de chaque mois à votre gestionnaire de la DFTLV.

Attention à ne pas modifier la structure de la feuille d'émargement.

Si vous êtes en stage pendant la période des vacances universitaires, vous devez être sur le lieu de votre stage.



FICHE D'ÉMARGEMENT –
STAGE EN ENTREPRISE

INTITULE FORMATION

Année Universitaire 20...-20...

Nom - Prénom :					
Mois de :					
Jour	Matin Nombre d'heures	Après-midi Nombre d'heures	Jour	Matin Nombre d'heures	Après-midi Nombre d'heures
1			16		
2			17		
3			18		
4			19		
5			20		
6			21		
7			22		
8			23		
9			24		
10			25		
11			26		
12			27		
13			28		
14			29		
15			30		
			31		
Total des heures effectuées :					

Fait, à

Le

Tuteur du stage :
(Nom, qualité)

Signature :

Cachet de L'entreprise :

Signature du stagiaire :

A remettre au service Direction de la Formation Tout au Long de la Vie chaque fin de mois
Bâtiment A – Collège STEE – 1 avenue de l'Université – BP 1155 - 64012 PAU CEDEX
Tél. 05 59 40 11 11 - email: formation@univ-pau.fr



**Suivi des
stagiaires
en
reprise
d'études**

Pour favoriser votre réussite, un suivi est mis en place tout au long de votre formation.

- ✓ Durant votre formation, vous recevrez par mail un court questionnaire à compléter à propos de votre ressenti dans la formation suivie (en octobre, décembre – janvier, en mars).

A l'issue, vous aurez la possibilité d'échanger lors :

- ✓ D'un 1er entretien obligatoire avec le responsable pédagogique en début de formation.
Vous serez contacté par mail.
Les modalités d'entretiens sont libres : présentiel, visio, téléphone.
- ✓ D'un 2e entretien, il faudra le demander via le 2^e questionnaire, il n'est pas obligatoire.



Espace santé étudiant

- ✓ **L'Espace santé étudiant** : services médical, infirmier, assistante social, consultations psychologique et diététique, séances de sophrologie...
- ✓ « **UPPA Solidarité** » propose des actions solidaires et de soutien auprès des étudiants : santé, bien-être, autonomie numérique, aide sociale, aide alimentaire...
- ✓ **Des dispositifs d'aides financières** sont possibles, pour en savoir plus vous rapprocher de l'assistante sociale.
- ✓ **Le Relais handicap** a pour mission d'accueillir et d'accompagner les étudiants en situation de handicap tout au long de leur cursus, selon le besoin.

Il conseille et aide à l'orientation, à l'aménagement si besoin, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos référents

✉ fp.handi@univ-pau.fr ou ☎ 05 59.40.79.01.

Des robots de télé présence à destination des étudiants absents de l'établissement pour de longues périodes (maladies, accidents, phobies...) leur permet de garder le lien avec l'équipe pédagogique et leur promotion.



Accès numérique

- Une connexion **wifi « Eduroam »** sur tous les campus de l'UPPA.
- Accès au portail « **Mes applications** ».
- Accès à un espace de **stockage personnel**.

- **Collège SSH :**

[Informations utiles des formations](#)
[Contacts Scolarités](#)

- **Collège STEE :**

[Informations utiles des formations](#)
[Contacts Scolarités](#)

- **Collège EEI :**

[Informations utiles des formations](#)
[Contacts Scolarités](#)



Lien de téléchargement :
[Guide d'accueil étudiant 2026 -2027](#)

Direction de la formation Tout au Long de la Vie (DFTLV)

✉: accueil.dftlv@univ-pau.fr

☎: 05 59 40 78 88



Pau :

Avenue de l'université
Bâtiment A du collège STEE



Bayonne :

8 Allée des Platanes

Référents handicap de la DFTLV : fp.handi@univ-pau.fr

Relais Handicap :

✉: handi@univ-pau.fr



Avenue de l'université à **Pau** ☎ 05 59 40 79 01



77 rue Bourgneuf à **Bayonne** ☎ 05 59 57 41 56

Questions / Réponses

<https://www.univ-pau.fr>

